



L'autogestion des horaires

Module **Inscription quarts atypiques**



Quart 12 heures

1. Onglet « **Inscrire** » : Permet de saisir un quart de travail à l'horaire.
Pour inscrire un quart de travail, sélectionner les cases vides à droite du nom (elles deviendront bleutées) et cliquer sur « **Inscrire** ».

Nom	dim. 17	lun. 18	mar. 19	mer. 20	jeu. 21	ven. 22	sam. 23
Isabelle Morin 522 27A-254.59J 2							

Inscrire	Supprimer	Congé	Annuler congé	Ajout commentaire	Commentaires
-----------------	-----------	-------	---------------	-------------------	--------------

2. La fenêtre « **Plage** » s'affiche pour permettre la sélection de la plage horaire souhaitée.

Pour les employés qui ont des quarts de travail de 12 heures, des plages ont été créées comportant deux quarts de travail.

En sélectionnant la plage qui correspond au quart de 12 heures, les deux quarts seront retranscrits directement à l'horaire.

Dans l'exemple ci-dessous, en sélectionnant la plage ATY_J2_S16, on constate l'inscription de deux quarts :

- le quart de jour (J2) de 12 h 00 à 16 h 00
- le quart de soir (S16) 16 h 00 à 00 h 15 (incluant une heure de repas)

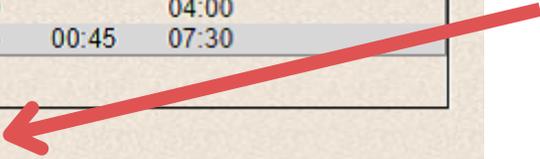


L'autogestion des horaires

Module Paramétrage quarts atypiques

Saisie de l'horaire

Plage	Quart	Début	Fin	Repas	Total	Assignment
ATY_J2_S1	J2	12:00	16:00		04:00	
	S16	16:00	00:15	01:00	07:15	
ATY_J8_S1	J8	08:00	16:15	01:00	07:15	
	S1	16:15	20:15		04:00	
ATY_NO_J1	N0	00:00	08:15	01:00	07:15	
	J1	08:15	12:15		04:00	
ATY_N0S2	N0	00:00	08:15	01:00	07:15	
	S2	20:00	00:00		04:00	
ATY_N1S16	N1	00:15	04:15		04:00	
	S16	16:00	00:15	01:00	07:15	
ATY_N2_J8	N2	04:00	08:00		04:00	
	J8	08:00	16:15	01:00	07:15	
N1URG	N1	00:15	04:15		04:00	
S2URG	S2	20:00	00:00		04:00	
00_8¼_¾	N0	00:00	08:15	00:45	07:30	

Code de paie : 

Férié en jour : F-

Commentaire :

Les quarts de 12 heures sont considérés comme des quarts atypiques, il est donc important d'aller inscrire dans code de paie **ATYREG** pour quart de travail atypique en régulier.

Les quarts de 4h sont aussi considérés comme **ATYREG**.



L'autogestion des horaires

Module Paramétrage quarts atypiques



Quart 12 heures Nuit-Soir

ATY_N1S16

Séquence de 12 heures NUIT 4h (00:15 à 4 :15) – SOIR 7h (4:15 à 00 :15).

Lorsque vous débutez votre séquence de 12 heures, votre séquence doit commencer par un quart de soir **S16** avant de sélectionner vos 12 heures Nuit – Soir (ATY_N1S16).

dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
04-23	04-24	04-25	04-26	04-27	04-28	04-29
	S16 16:00 00:15	ATYRG N1 00:15 04:15 B	ATYRG N1 00:15 04:15 B	ATYRG N1 00:15 04:15		
	S 7h	NS 12h	NS 12h	N 4h		

Quand vous terminez votre séquence de 12 heures, vous devez mettre à la fin de votre séquence de 12 heures (ATY_N1S16) un quart de nuit **N1URG** (00h15 à 4h15).

dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
04-23	04-24	04-25	04-26	04-27	04-28	04-29
	S16 16:00 00:15	ATYRG N1 00:15 04:15 B	ATYRG N1 00:15 04:15 B	ATYRG N1 00:15 04:15		
	S 7h	NS 12h	NS 12h	N 4h		



L'autogestion des horaires

Module Paramétrage quarts atypiques



Quart 12 heures Nuit-Soir

ATY_NOS2

Séquence de 12 heures NUIT 7h (00:00 à 8 :15) – SOIR 4h (20:00 à 00 :00)

Lorsque vous débutez votre séquence de 12 heures, votre séquence doit commencer par un quart de soir **S2URG** et par la suite vous sélectionner vos 12 heures Nuit - Soir (ATY_NOS2).

dim. 04-23	lun. 04-24	mar. 04-25	mer. 04-26	jeu. 04-27	ven. 04-28	sam. 04-29
		ATYRG S2 20:00 00:00	ATYRG NO 00:00 08:15 B	ATYRG NO 00:00 08:15 B	NO 00:00 08:15	
		S 4h	NS 12h	NS 12h	N 7h	

Quand vous terminez votre séquence de 12 heures, vous devez mettre à la fin de votre séquence de 12 heures (ATY_NOS2) un quart de nuit **NO** (00h00 à 8h15).

dim. 04-23	lun. 04-24	mar. 04-25	mer. 04-26	jeu. 04-27	ven. 04-28	sam. 04-29
		ATYRG S2 20:00 00:00	ATYRG NO 00:00 08:15 B	ATYRG NO 00:00 08:15 B	NO 00:00 08:15	
		S 4h	NS 12h	NS 12h	N 7h	